



Document d'information tarifaire



Nom du prestataire de compte : INTESA SANPAOLO WEALTH MANAGEMENT S.A.

Intitulé de compte : COMPTE COURANT FIDEURAM DIRECT

Date : 11/07/2025

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans les Conditions Générales de la Plateform Fideuram Direct.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais (en €)
Services de compte généraux	
Tenue de compte Inclut une offre groupée de services comprenant : • Tenue du compte courant (ouverture, gestion, arrêté) • Un compte de paiement (un compte courant) • Virement électronique en euro (dans la zone SEPA)	Total des frais annuels de tenue de compte Gratuit
Relevés de compte	Relevés électroniques en ligne Gratuit Envoyés par courrier - Service non disponible
Banque en ligne	Gratuit

Paiements (à l'exclusion des cartes)	
Virements entrants ou Virements sortants	Illimités – Gratuit
En EUR dans la zone SEPA <i>(applicable également aux virements instantanés¹)</i>	Illimités – Gratuit
En EUR hors de la zone SEPA	€10 par transaction
Prélèvement automatique	Service non disponible
Ordre permanent - Dans zone SEPA - Hors zone SEPA	Illimités – Gratuit €10 par transaction
Ordre programmé - Dans zone SEPA - Hors zone SEPA	Illimités – Gratuit €10 par transaction
Cartes et espèces	
Carte de Débit virtuelle	Service non disponible
Carte de Débit physique	Service non disponible
Retrait d'espèces	Service non disponible
Découverts et services connexes	
Facilité de découvert	Service non disponible
Tout solde débiteur²	Taux Débiteur³ (base annuelle) taux Banque Centrale Européenne⁴ + 9.5%

¹ Là où disponible

² Les débits ne sont pas autorisés

³ Taux plancher : le taux débiteur minimum est fixé à 9,5%, même dans l'hypothèse où le taux de la Banque Centrale Européenne est négatif.

⁴ « Taux de la facilité de dépôt » de la Banque Centrale Européenne

ANNEXE – LISTE DES SERVICES LES PLUS REPRÉSENTATIFS ASSOCIÉS À UN COMPTE DE PAIEMENT

TERME	DÉFINITION
GESTION DE COMPTE	Le prestataire de services de paiement gère le compte en euros utilisé par le client.
RELEVÉS DE COMPTE	Le prestataire de services de paiement fournit des informations sur le solde et les opérations effectuées sur le compte du client.
BANQUE EN LIGNE	Un service numérique sécurisé fourni par la banque permettant aux clients d'effectuer des opérations financières et d'accéder à leurs comptes via internet.
VIREMENT EN EUROS	Sur instruction du client, le prestataire de services de paiement transfère une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE	Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de services de paiement de prélever une somme d'argent sur le compte du client et de la transférer sur le compte du bénéficiaire. Le prestataire effectue alors le transfert à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant peut varier.
ORDRE PERMANENT	Sur instruction du client, le prestataire de services de paiement effectue des virements réguliers d'un montant fixe du compte du client vers un autre compte.
ORDRE PROGRAMMÉ	Un ordre programmé est une instruction donnée par le client à la banque pour exécuter automatiquement un paiement à une date précise ou à intervalles réguliers.
CART DE DÉBIT VIRTUELLE	Une carte de débit digitale liée à votre compte de paiement, permettant des paiements en ligne ou sans contact via des applications mobiles, sans émission de carte physique.
CART DE DÉBIT PHYSIQUE	Une carte de débit plastique tangible liée à votre compte de paiement, utilisée pour les paiements en magasin, les retraits d'argent aux distributeurs automatiques et les transactions sans contact.
RETRAIT D'ESPÈCES	L'action de retirer des espèces à un distributeur automatique ou dans une agence bancaire, en utilisant les fonds disponibles sur votre compte de paiement.
DÉCOUVERT	Un solde négatif autorisé ou non sur votre compte de paiement, vous permettant de dépenser plus que les fonds disponibles, généralement soumis à des intérêts et/ou des frais.